



HAL
open science

Les Soires. Fouille programmée (Saint-Mitre-les-Remparts)

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Les Soires. Fouille programmée (Saint-Mitre-les-Remparts). Bilan Scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Service régional de l'archéologie, 1992, pp.129-131. halshs-01839495

HAL Id: halshs-01839495

<https://shs.hal.science/halshs-01839495>

Submitted on 15 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

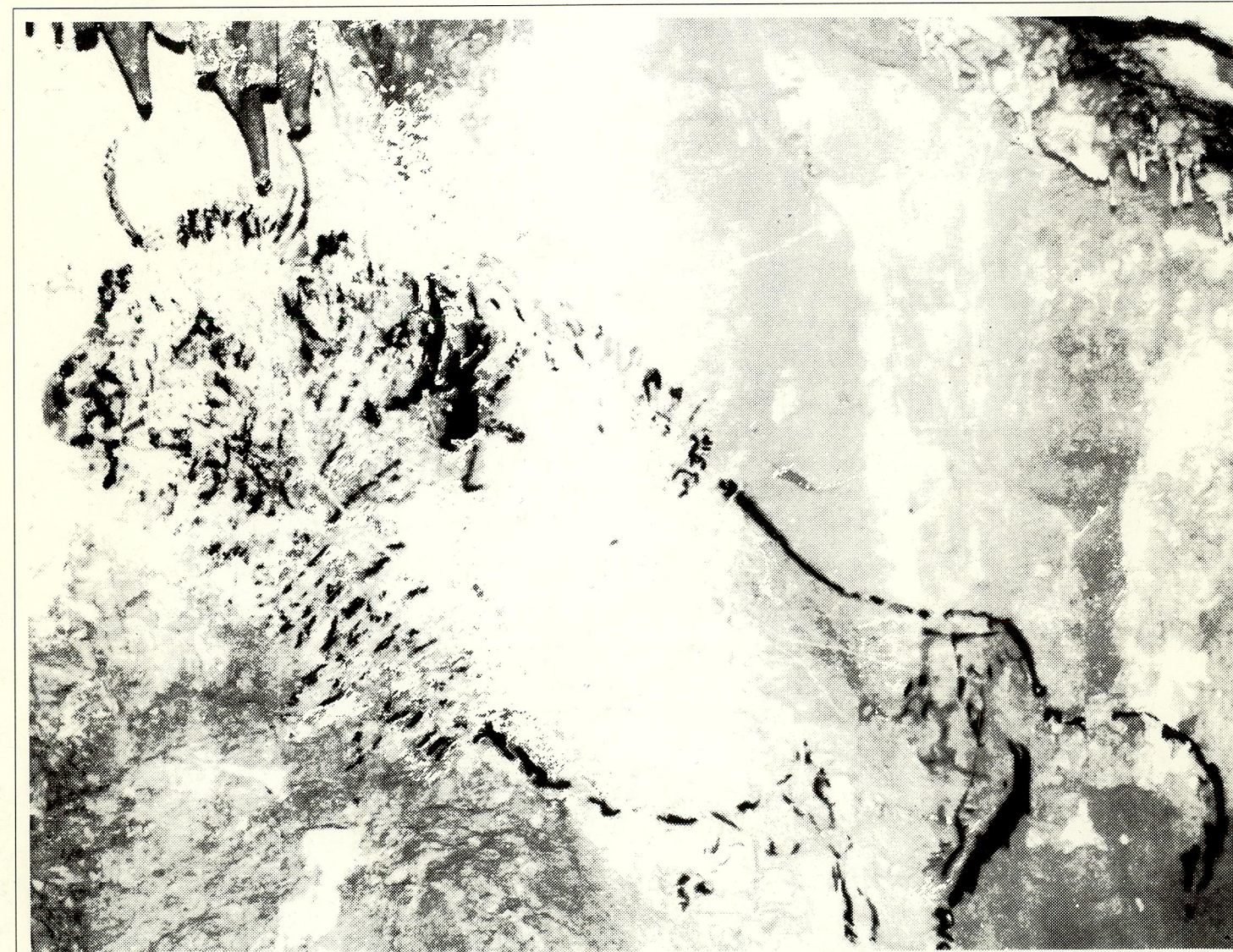
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 1



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCE-COMTE
- 10 ILE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRENEES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
- 22 RHONE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 GUYANE
- 25 MARTINIQUE
- 26 REUNION
- 27 CENTRE NATIONAL D'ARCHEOLOGIE URBAINE
- 28 CENTRE NATIONAL DE LA PREHISTOIRE
- 29 CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
- 30 DEPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SOUS-MARINES

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

1 9 9 1



Ouvrage publié avec le concours des Conseils Généraux des Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse

**MINISTERE
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

DIRECTION DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

1 9 9 1



*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Toute reproduction ou utilisation des textes et plans
devra être précédée de leur accord.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Certaines illustrations sont de mauvaise qualité.
Il en sera ainsi tant que de médiocres photocopies
et non des originaux seront fournies avec les notices.
Le laboratoire d'art graphique, pas plus que l'imprimeur,
ne peuvent en être tenus pour responsable.
Sauf mention spéciale, les illustrations
sont dues aux auteurs des notices.*

Coordination, mise au net : Armelle Guilcher, Mireille Pagni, Andrée Préclaire
Cartes et mise au net des illustrations : Christian Hussy et Jean Prodhomme
Mise en page : Lucienne Ferreri

ISBN 2-11-087058-3 © 1992

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

1 9 9 1

Bilan et orientations de la recherche archéologique

7

Résultats scientifiques significatifs

21

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

23

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

25

Castellane, Les Pierres blanches	27
Digne, Le Casino	27
Digne, Notre-Dame du Bourg	29
Forcalquier, La Fare	32
Manosque, Vallon de Gaude	33
Niozelles, La Grande Bastide	40
Quinson, La Baume Bonne	42

HAUTES-ALPES

45

Argentière (L')-La Bessée, Le Fournel	47
Crots (Les), Abbaye de Boscodon	49
Lazer, La Plâtrière	50
Villar d'Arène, Croupe de Casse Rousse	53
Arrondissement de Briançon	56

ALPES-MARITIMES

61

Antibes, Rue du Bateau	63
Antibes, Rue Georges Clémenceau	63
Biot, La Chappe	64
Caille, Grotte de Cra-Bouchet	66
Carros, La Clapière	67
Gourdon, Grotte des Os	68
Grasse, Place Jean-Jaurès	68
Tende, Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles	69
Tende, Vallée des Merveilles	74



Table des matières

1 9 9 1

BOUCHES-DU-RHONE 77

Aix-en-Provence, Rue Montmajour	81
Aix-en-Provence, Rue Signoret	81
Arles, Cryptoportiques	84
Arles, Le Cirque	85
Arles, Rue du Sauvage	85
Arles, La Crau	88
Eyguières, Les Barres	91
Eyguières, Saint-Pierre de Vence	93
Fontvieille, Vallon Simian et Vallon des Arcs	94
Fos-sur-mer, L'Hauture	96
Gardanne, Quartier Notre-Dame, Château Pitty	96
Gémenos, Le Pin de Simon, Abris I et II	98
Gémenos, Le Pin de Simon, Abris I et II	100
Gémenos, Chapelle Saint-Clair	101
Gémenos, Sud Chapelle Saint-Clair	103
Gémenos, Chapelle Saint-Martin	104
Gignac-la-Nerthe, La Pousaraque	108
Lançon, Constantine	110
Lançon, Coudouneu	111
Marseille, Place Jean-Jaurès	112
Marseille, Baou de Saint-Marcel	112
Marseille, Sainte-Barbe - Cœur d'îlot	113
Marseille, Avenue Vaudoier	117
Marseille, Grotte Cosquer	119
Martigues, Cimetière de Saint-Pierre	123
Pennes-Mirabeau (Les), La Cloche	124
Rognes, Quartier Saint-Etienne les Aires	125
Roquefort-la-Bédoule, Chapelle Saint-André de Julhans	127
Rove (Le), Les Bastides	128
Saint-Mitre-les-Remparts, Les Soires	129
Massif Sainte-Victoire	132
Versant sud du Massif Sainte-Victoire	134

VAR 137

Ampus, Reynier	141
Bargemon, Chapelle Saint-Etienne	142
Beausset (Le), Beausset-Vieux	142
Brignoles, Le Plan Saint-Jean	144
Brue-Auriac, Chapelle Notre-Dame de l'Assomption	145
Carnoules, Bron	146
Collobrières, Chartreuse Notre-Dame de La Verne	147
Hyères, Abbaye Saint-Pierre de l'Almanarre	150
Mons, Source du Neisson	153
Ollioules, Grotte des Sangliers	154
Ollioules, Château	155
Roquebrune-sur-Argens, Commune	157
Saint-Maximin, La Sainte-Baume	158
Sainte-Maxime, Le Peigros	159

Table des matières

1 9 9 1

Seillons-Source d'Argens, Vallées de Meironne et de l'Argens	160
Seillons-Source d'Argens, Les Carmes	161
Signes, Grotte du Vieux-Mounoï	162
Sollès-Toucas, Ecole primaire	163
Taradeau, Tout-Egau	163
Toulon, Ilot Saint-Louis	165
Toulon, Ilot des Riaux	166
Toulon, Place de la Poissonnerie	168
Tourrettes, Z.A.C. de Terre Blanche	169
Tourves, Grottes A et D du Charbonnier	169
Tourves, Grotte Jean Bard	170
Trigance, Eglise Saint-Michel	171
Carte archéologique de l'Est varois	172
Tourves, Brignoles, La Celle	173
Activités du groupe de recherches sur l'Ouest varois	173
Cavalaire, La Croix-Valmer, Plaine de Pardigon	175
Mons, La Roque-Esclapon	176

VAUCLUSE 179

Avignon, L'Oratoire	183
Bonnieux, La Combette	186
Carpentras, Les Jardins du lavoir	191
Cavaillon, Impasse Calmette	191
Cavaillon, Parc Gauthier	192
Gordes, Denante	193
Ménerbes, Saint-Estève	194
Murs, Bérigoule	198
Orange, R.H.I. de l'Hôpital	201
Pernes-les-Fontaines, Rue de la Juiverie, 23	202
Sarrians, Les Boileau	204
Sault, Aven des Fourches I	205

DIVERS 209

Activités du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines dans le région P.A.C.A.	209
Etude de sensibilité archéologique sur le tracé T.G.V. Méditerranée	212

ANNEXES 215

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

1983 ; des *tegulae* entières se trouvaient dans une couche brun clair-rouge située au-dessus du substrat.

Les sépultures très abîmées ont souffert du passage des bulldozers ; seuls deux fonds de tombes ont été retrouvés en place. Orientés tous deux et distants d'environ 1 m, ils sont constitués de *tegulae* et de pierres de calage sur les côtés. La longueur supposée des sépultures est de 1,60 m pour une largeur de 0,30 m. Il n'y avait que très peu d'ossements au-dessus des tuiles et pratiquement pas de matériel.

D'autres sondages sur le chemin n'ont rien révélé. Toutefois il nous semble que l'on peut estimer le nombre d'inhumations : dix à quinze individus si l'on suppose que le bas de pente arasé du vallon pouvait recueillir environ six tombes et le chemin au moins autant.

III Conclusion

Notre intérêt pour la petite nécropole des Bastides a été guidé par l'existence sur les communes voisines de zones d'inhumations rurales semblables et tout aussi modestes. A Ensues, au lieu-dit les Besquens, deux inhumations sous tuile et une en amphore ont été découvertes ; elles se situent à flanc de colline comme aux Bastides et la même datation était proposée (Inf. archéol. *Gallia*, 1972, 2, XXX, p. 518). Même chose à Gignac, au lieu-dit Rebuty, mais la nécropole est implantée sur un terrain plat (sondage L. Chabot en 1973). On peut supposer que, sur le site des Bastides, inhumations sous tuile et en amphore coexistaient comme cela est fréquent en Provence. En revanche, aucun élément du V^e s. n'a été observé et on peut se demander s'il ne faut pas remonter les datations de deux à trois siècles.

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Les Soires

N° 13 098 020 AH

Fouille programmée

Frédéric TREMENT

Le site des Soires a été découvert en 1988 à la suite d'une opération réalisée par le Service des Eaux de la Ville de Martigues et a été l'objet d'une fouille programmée sur deux ans en 1990 et 1991. Il s'agit là d'un établissement agricole occupé dans le courant des II^e et III^e s. de notre ère, dont la superficie excède probablement 800 m², étant entendu qu'une ou plusieurs cours sont incluses dans le bâti. L'ensemble, aménagé au bas du versant méridional de la butte des Emplaniers et dans l'axe du vallon qui conduit de Saint-Mitre à Saint-Blaise, était orienté plein sud. Cette orientation autorisait un ensoleillement permanent, du lever au coucher et en toutes saisons.

Au total, c'est une superficie de 1 000 m² qui a été explorée, permettant le dégagement de l'ensemble du plan qui s'est révélé incomplet, une partie de l'habitat étant enfouie au nord sous la route, l'autre ayant été recouverte

par la tranchée de la conduite d'eau, se retrouvant ainsi isolée du reste de la fouille à l'ouest. L'année 1991 a été consacrée au dégagement du secteur situé à l'ouest de cette tranchée jusqu'à un petit ravin.

Nous nous sommes attachés en priorité à comprendre le plan d'ensemble de l'établissement (fig. 42), sans pour autant négliger les données stratigraphiques susceptibles de nous renseigner sur la chronologie du site. La ferme se met en place à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e. Les espaces dégagés sont de grande dimension : l'un d'entre eux atteint 15 x 8 m, soit 120 m². Il s'agit probablement de bâtiments d'exploitation. Une cour à auvent reposant sur un poteau de bois appuyé sur une base maçonnée a été partiellement mise au jour. Mais dans l'ensemble, la fonction des pièces nous échappe. Les murs sont bâtis selon deux techniques différentes : la plupart sont construits selon la technique indigène "pierre et terre" à



fig. 42 SAINT-MITRE-LES-REPARTS, Les Soires. Plan de l'établissement [échelle : 1/200].

double parement de blocs irréguliers et grossièrement équarris à blocage interne d'argile ; les autres sont bâtis en petits blocs irréguliers noyés dans un épais mortier de chaux.

Cette dernière technique n'apparaît qu'assez tardivement dans les habitats ruraux du Var, dans le courant du 1^{er} s. et bien souvent dans la seconde moitié. De plus, elle est réservée aux constructions à caractère agricole (exemple des fermes de l'Ormeau, Taradeau, Var). L'épaisseur des murs varie de 0,50 à 0,80 m, avec une moyenne souvent proche de 0,70 m. Aucun mur n'a livré un appareil régularisé, au limousinage soigné. Les blocs sont

souvent employés bruts, rarement retouchés sur leur face parementée, mais leur agencement semble tout de même relativement soigné. Joints et interstices sont très lâches, les lits de pose approximatifs. L'ensemble est aménagé soit sur la roche en place, soit sur un remblai bourré de céramiques et d'amphores dont la datation pourrait impliquer l'existence d'une phase d'occupation antérieure, dans le courant de la première moitié du 1^{er} s. de notre ère.

Le plan de l'habitat des Soires tel qu'il a pu être dressé laisse peu de doute sur la vocation agricole d'un site que nous interprétons comme une exploitation rurale de

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

moyenne dimension. Les techniques de construction utilisées, la taille et la disposition des pièces, la nature du mobilier recueilli, l'importance de la part des céramiques communes dans le vaisselier, la fréquence des amphores gauloises, la présence de récipients de stockage (*dolia*), la découverte d'une base de pressoir, de deux meules domestiques, d'une serpette et de pesons de métier à tisser, tous ces indices confirment l'hypothèse d'un établissement agricole.

On peut avancer, mais de manière beaucoup plus prudente, l'existence d'une viticulture locale, à la lecture des premiers résultats de la fouille. Le *pedicinus* exhumé à 50 m au sud-ouest du site laisse penser à un pressoir à vin plutôt qu'à un pressoir à huile, ses dimensions étant très réduites. La fréquence des amphores de type G4 et la découverte de deux serpettes (utilisées pour la taille de la vigne ?) iraient dans ce sens. Mais l'interprétation de ces données s'avère très délicate. Reste donc à découvrir les structures de pressage et de stockage de la production. Certaines activités artisanales ont pu également se juxtaposer aux activités strictement agricoles.

L'intégration des données de la fouille au cadre plus large de l'économie locale et régionale n'est pas sans poser de multiples questions. La composition du mobilier recueilli dans les sondages, la prédominance très nette des productions locales et régionales, celle des récipients de stockage évoquent un système d'auto-subsistance. L'architecture "pierre et terre" utilisée témoigne d'un ancrage des traditions dans la période préromaine. Le qualificatif "indigène" vient naturellement à l'esprit pour définir ce type d'établissement agricole. Pourtant, la présence d'amphores gauloises n'atteste-t-elle pas d'une forme d'"exportation" de la production locale, et donc l'existence d'échanges, dans l'hypothèse où celles-ci proviendraient de l'atelier de fabrication tout proche de Saint-Jean à Istres ? La présence de céramiques fines dans tous les niveaux stratigraphiques (sigillées sud-gauloise, claire A, B et luisante) confirme la réalité des échanges avec l'extérieur.

Par ailleurs, certains indices témoignent d'une forme de "romanisation" des techniques de construction, en particulier l'usage du mortier dans la construction des murs, l'existence d'une toiture en tuiles dont le poids nécessitait l'aménagement d'une solide charpente et l'utilisation de clous pour fixer les tuiles sur les solives et assembler les poutres et les chevrons entre eux. Mais le site des Soires

est fondamentalement différent d'une *villa* traditionnelle, tant par son plan, qui traduit un manque certain de rigueur, que par les techniques de construction employées (architecture "pierre et terre") ou l'absence de tout élément ornemental.

La ferme des Soires s'apparente par bien des aspects aux habitats de tradition indigène rencontrés dans le Var. Les deux fermes de l'Ormeau (Taradeau, Var), par exemple, sont construites selon une technique semblable. Les sols sont en terre ou en galets et seuls les pressoirs et les cuves aménagés sous le règne des Flaviens sont bâtis au mortier de chaux. Or leur origine remonte au 1^{er} s. avant notre ère. Mais leur caractère archaïque ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de petites exploitations : chacune d'elle couvre en effet environ 1 000 m², superficie tout à fait comparable à celle du site des Soires. La ferme des Sausses (Séguret, Vaucluse) était certainement beaucoup plus réduite avec moins de 500 m².

Le problème du statut social des habitants et de la position de cette forme d'exploitation dans la hiérarchie de l'habitat est donc loin d'être éclairci. La nature des rapports entretenus par ce type d'habitat de tradition indigène et les *villae* qui sont le symbole de la romanisation des campagnes est complexe. La ferme des Soires était-elle ou non incluse dans le domaine de la toute proche *villa* de Péricard, située à l'extrémité méridionale de la commune de Saint-Mitre ? Les habitants des Soires exploitaient-ils la terre en faire-valoir direct ou bien pour le compte du propriétaire de cette *villa* ? La rareté des *villae* dans le secteur des étangs de Saint-Blaise est-elle liée à l'existence d'un habitat dispersé préromain, et donc à celle de terres non appropriables après la Conquête ?

L'acquisition des éléments de solution à ces interrogations passe par la datation précise des étapes de la mise en place de ces établissements agricoles. Elle passe également par une approche de la notion de finage. En ce qui concerne le domaine de la *villa* de Péricard, une hypothèse nous semble devoir retenir l'attention : on pourrait proposer de le définir en négatif par l'absence de sites contemporains dans l'ensemble de la dépression du Pourra et de Plan Fossan. Or il s'agit là de zones basses dont la mise en culture nécessitait la mise en œuvre de technologies appropriées en matière de drainage et de labours.